



Compte-rendu de réunion entre l'Association Sportive et la SAS du Golf de la Côte des sables.

Date : 27 Janvier 2016

Ordre du Jour :

- 1) Golf Jeune : Programme et statut
- 2) Projet équipe Féminine : Financement et statut
- 3) Subventions/Financement Association 2016
- 4) Licences 2016
- 5) Logiciel RMS
- 6) Droits de jeux
- 7) Publicité/Communication
- 8) Animations 2016
- 9) Questions diverses

Personnes présentes :

Michel Cueff, Président de la SAS Golf de la côte des sables
Jean Claude Padoy, Administrateur de la SAS Golf de la côte des sables
Arnaud Morvan, secrétaire de l'ASGCS
Arnaud Page, président de l'ASGCS
Louis Le Ven, trésorier de l'ASGCS

Compte rendu :

1) Golf Jeune :

Ecole de "Golf jeune" 2016/2017

Jean Claude Padoy nous a informé de l'état d'avancement du projet pour la mise en place de l'enseignement du Golf pour les jeunes de Plouescat qui est en phase exploratoire avec la Mairie de Plouescat (**TAP & EPS**)

Tranches d'âges concernées :

- CP, CE1 et CE2
- CM1 et CM2

Animations encadrées par les éducateurs sportifs (éducateurs formés à la pratique du golf), par un professeur de Golf PGA, les bénévoles de l'Association Sportive du Golf de la Côte des Sables.

Responsable de la commune de Plouescat.

Thierry Corlay : sport@plouescat.fr

Ce qui est actuellement en cours d'évaluation :

A - Découverte golf jeune (2016)

Plutôt le mardi et le vendredi que le mercredi après-midi déjà très surchargé.

Période favorable: début juin

2 groupes:

1er groupe 10 h à 12 h 30 puis pique nique sur place

2eme groupe 13 h 30 à 15 h 30 avec pique nique sur place

Encadrement:

a) Prof de golf PGA

b) Bénévoles de l'Association Sportive du Golf de la Côte des Sables.

c) Educateurs sportifs communaux (formation au golf préalable)

d) Enseignants

B] TAP (programme 2016 / 2017)

2 groupes:

1er groupe : CP/CE1 et CE2

2eme groupe : CM1 et CM2

Durée:

6 séances soit environ 18 h de cours.

Plage horaire (regroupement non compris): 15 h 30 à 16 h 30

L'ASGCS communiquera également sur la mise en place de cette initiative sur son site et les supports de communication de l'association.

Jean Claude Padoy précise qu'une prise en charge des investissements en matériel sera réalisé par la mairie de Plouescat dans le cadre de cette initiative.

2) Equipe Féminine :

Mise en place d'une équipe féminine pour la SAS du Golf de la Côte des Sables.

L'association souhaite connaître les modalités de financement et d'accompagnement de cette équipe féminine qui sera composée de 4 à 6 personnes et qui participera aux compétitions régionales afin de représenter le golf de la côte des sables.

Jean Claude Padoy précise que le financement sera assuré par la SAS du Golf et que les participantes à cette équipe seront licenciées auprès de l'ASGCS pour la saison 2016.

L'association se charge de relayer ces informations auprès de ses membres et de mettre en place la communication nécessaire ainsi que de la réalisation des écussons pour l'association afin de porter les couleurs du Golf et de l'association.

L'association relayera également l'actualité sportive de cette équipe sur les différents supports de communication dont elle dispose.

La SAS précise qu'elle est actuellement à la recherche de sponsors pour financer l'intégralité des coûts de fonctionnements de cette équipe féminine pour le Golf de la Côte des Sables.

3) Subventions/Financement ASGCS 2016 :

Les dossiers de subventions 2016 sont à retirer dès maintenant.

L'ASGCS précise qu'elle retirera dès maintenant les dossiers pour demande de subvention auprès des mairies de la région (Plouescat, Cléder, Kerlouan,)

La remise des dossiers sera réalisée avant la fin du mois de février.

L'ASGCS précise qu'elle souhaite également, dès l'ouverture du club House, proposer la vente de petit matériel (Balles, casquette, écussons, tee, gants,...) permettant son financement.

L'ASGCS se rapprochera des magasins distributeurs brestois afin de négocier des tarifs permettant ce financement. Ce point sera statué lors d'une prochaine séance.

Une pièce fermée sera dédiée à la vente de ce petit matériel dans le prochain club house, et ouverte sur certaines plages horaires qui seront communiquées aux adhérents du Golf et de l'association prochainement.

L'ASGCS souhaitait savoir si il était possible de mettre en place un tarif préférentiel pour l'abonnement annuel au Golf de la Côte des Sables pour les membres de l'association.

La SAS ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande dans sa phase de construction actuelle du Golf nécessitant un financement minimum.

Un prévisionnel de fonctionnement sera également réalisé pour le financement de l'ASGCS en amont des demandes de financement remis en mairies.

4) Licences 2016 :

La question des tarifs "salariés" golf est posée.

L'ASGCS confirme que actuellement aucune licence n'est éligible au tarif "personnel/salarié golf" et qu'à ce titre aucune réduction n'est accordée sur ce principe en 2016 y compris pour les encadrants.

L'ASGCS dispose désormais d'un accès au logiciel de création de licence en ligne, les codes d'accès seront communiqués aux membres du bureau de l'ASGCS.

5) Logiciel RMS :

La FFG demande un droit d'utilisation pour la mise en place du logiciel RMS (Calcul de l'index et centralisation informatique des résultats)

L'ASGCS précise qu'elle n'est pas en mesure de consacrer son budget actuel à l'utilisation de ce logiciel et propose de mettre en ligne une alternative informatique permettant ce calcul et la mise à disposition d'une interface sur son site internet pour répondre à ce besoin.

Une proposition sera réalisée pour cette proposition alternative dans les prochains mois sur le site de l'association et réservée aux adhérents de l'ASGCS.

6) Droits de Jeux :

Les droits de jeux sont fixés pour l'année 2016.

L'ASGCS propose de fixer les droits de jeux pour l'année 2016 à 5€ par personne pour l'ensemble des participants aux animations 2016.

7) Publicité/Communication :

Communications pour l'année 2016

L'ASGCS se charge de créer l'écusson pour l'AS 2016.

La SAS mettra à disposition des cartes de Jeux pour l'année 2016.

La SAS précise qu'une animation sera réalisée en partenariat avec la concession Mercedes de Morlaix dans les prochains mois, la date sera communiquée ultérieurement.

L'ASGCS précise qu'un site internet pour l'association est désormais en place à l'adresse :

<http://www.golf-de-la-cote-des-sables.com> et qu'il servira d'outil de communication pour l'ensemble des activités 2016 ainsi que pour l'ensemble des adhérents.

Un chaîne Youtube pourrait également voir le jour en 2016 afin de promouvoir le golf de la Côte des Sables.

8) Animations 2016 :

Programme prévisionnel des animations 2016

L'ASGCS souhaite organiser 4 événements majeurs en 2016 ainsi qu'une nocturne qui nécessitera un investissement pour l'association.

Les idées retenues sont :

- Parcours Cross
- Nocturne (équipements led/balles led/éclairage parcours)
- Parcours thématiques (Noël/Halloween/...)
- Fête du Club
- Compétitions internes (Entre adhérents)

Sur les dates d'animations proposées, la question de l'utilisation du golf par les non participants est posée et une règle de fonctionnement devra être définie pour le bien de tous.

Les droits de jeux seront fixés à 5€ par personne et une participation au repas sera demandée pour chaque animation à hauteur de 15€/20€ par personne.

Le projet d'une animation/compétition "Entre Terre et Mer" pour le Golf de la Côte des Sables et permettant une communication plus impactante est proposée. L'idée serait de monter un événement qui pourrait se dérouler à 50% sur terre sur le golf et 50% en baie du Kernic sur le sable.

Ce projet sera étudié conjointement afin de valider le financement dans les prochains mois d'une telle animation pour l'année 2016/2017.

9) Question diverses :

Les points suivants ont également été abordés lors de cette réunion.

La SAS recherche actuellement un ou des jardiniers bénévoles afin d'entretenir et enrichir la végétation florale de celui-ci.

L'inauguration du Club House est programmée pour le 13 Mars 2016, la date sera confirmée en Février 2016. Cette inauguration sera accompagnée du pot de l'association pour cette année 2016 et sera l'occasion d'échanger avec tous les membres du Golf et de l'association.

Un contact presse sera réalisé à cette occasion pour la mise en avant du Golf de la Côte des Sables.

La SAS précise qu'elle enregistre actuellement 44 membres, dont 6 renouvellements et 4 nouveaux adhérents.

L'ASGCS précise qu'elle comporte actuellement 29 Adhérents pour l'année 2016.